

**CEEAC**

**ECCAS**

*La Commission*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### OUVERTURE OFFICIELLE DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES CAPACITES DU RESEAU DE LABORATOIRES DE LA REPUBLIQUE DU CONGO SELON L'APPROCHE « UNE SEULE SANTE »

**Brazzaville, le 07 mai 2024** – Ce Mardi, s'est ouvert à Brazzaville, l'atelier régional de quatre (4) jours consacré à l'évaluation des capacités du réseau de laboratoires de la République du Congo par le moyen de l'outil « Labnet Scorecard », qui tient en compte des aspects relatifs à la Santé Humaine, Santé Animale et de l'environnement en matière de laboratoires.

L'ouverture officielle des travaux a été marquée par trois interventions ; respectivement le mot de bienvenue du **Prof Jean AKIANA**, Directeur des Laboratoires au Ministère de la Santé et de la Population du Congo, **Dr Loul Sévérin**, Spécialiste en Santé Animale/Une Seule Santé, représentant le Projet REDISSE IV-CEEAC et le **Professeur Henri Germain MONBEKA**, Directeur Général des soins et de services de santé, représentant le Ministre de la Santé Publique et de la Population de la République du Congo.

Prenant la parole, **Dr Loul Sévérin**, a rappelé aux participants que l'objectif global du Projet REDISSE IV est de répondre aux lacunes et faiblesses constatées en Afrique Centrale et d'aider les 5 pays bénéficiaires de ce projet à améliorer leurs systèmes de santé.

Il a en outre rappelé que le renforcement des capacités de laboratoires constitue la première composante du Projet REDISSE IV, qui comprend le développement des réseaux de laboratoires, la mise en place d'un système d'assurance qualité et d'un système de référencement des échantillons, le renforcement de la compétence du personnel de laboratoire notamment en technique d'analyse et en maintenance des équipements. Ces exigences ne sont possibles qu'à travers l'existence d'un personnel compétent, la qualité de l'analyse des échantillons selon les standards, une bonne communication, et une assistance logistique (en termes d'équipements, de fournitures et de transport).

Procédant à l'ouverture officielle des travaux, **le Professeur Henri Germain MONBEKA** a rappelé aux participants que le siècle que nous traversons est marqué par la résurgence des maladies qui limitent les efforts des agents de santé et mettent à rude épreuve nos systèmes de santé. Pour faire face à cette situation, il faut travailler résolument pour renforcer nos systèmes de détection des pathogènes et de surveillance des maladies.

*« .. N'oublions pas que l'Afrique Centrale, de par ses caractéristiques géophysiques et climatiques, représente à elle seule un véritable berceau des maladies endémiques, des pathologies à potentiel épidémiques, des maladies émergentes et ré-émergentes. Ainsi, le renforcement des laboratoires qui constituent la pierre angulaire du système de surveillance épidémiologique est un défi qu'il faut relever avec détermination. C'est pour cela que, le contexte de la République du Congo dont le réseau des laboratoires est en pleine structuration, mérite une revue appropriée pour s'assurer que le pays est sur la bonne voie » a-t-il déclaré.*

Les travaux de la première journée à proprement parler ont porté sur la présentation du Projet REDISSE IV, celle de la Fondation Mérieux, la présentation de l'outil LabNet Score et l'évaluation de six des neuf domaines de laboratoires à savoir :i) le cadre politique, légal, réglementaire et financier ; ii) la structure et organisation des réseaux de laboratoires ; iii) la couverture et réponse rapide ; iv) l'information de laboratoire (système de gestion) ; v) l'infrastructure ; vi) la main-d'œuvre de laboratoire.

Rappelons que cet atelier a été organisé dans le cadre de l'Accord d'assistance technique conclu entre la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Fondation Mérieux pour la mise œuvre des activités du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV), financé par le Groupe de la Banque Mondiale et supervisé par le Département en charge de la Promotion du Genre, Développement Humain et Social de la Commission de la CEEAC.

-----